



18 septembre 2015

(15-4818)

Page: 1/2

Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

Original: anglais

### NOTIFICATION

1.	<b>Membre notifiant:</b> <u>ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE</u> <b>Le cas échéant, pouvoirs publics locaux concernés:</b>
2.	<b>Organisme responsable:</b> <i>The Animal and Plant Health Inspection Service - APHIS</i> (Service d'inspection zoosanitaire et phytosanitaire)
3.	<b>Produits visés (Prière d'indiquer le(s) numéro(s) du tarif figurant dans les listes nationales déposées à l'OMC. Les numéros de l'ICS devraient aussi être indiqués, le cas échéant):</b> Volailles et produits de volaille
4.	<b>Régions ou pays susceptibles d'être concernés, si cela est pertinent ou faisable:</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Tous les partenaires commerciaux</b> <input type="checkbox"/> <b>Régions ou pays spécifiques:</b>
5.	<b>Intitulé du texte notifié:</b> <i>Environmental Assessments; Availability, etc.: Highly Pathogenic Avian Influenza</i> (Évaluations environnementales; Disponibilité, etc.: Influenza aviaire hautement pathogène). <b>Langue(s):</b> anglais. <b>Nombre de pages:</b> 1 <a href="http://www.regulations.gov/#!documentDetail;D=APHIS-2015-0058-0001">http://www.regulations.gov/#!documentDetail;D=APHIS-2015-0058-0001</a>
6.	<b>Teneur:</b> Le Service d'inspection zoosanitaire et phytosanitaire (APHIS) annonce qu'il a préparé une évaluation environnementale en rapport avec une approche nationale pour la maîtrise des foyers d'influenza aviaire hautement pathogène à l'intérieur des États-Unis. Sur la base de cette évaluation environnementale, l'APHIS est arrivé à la conclusion qu'une telle approche n'aura pas d'impact notable sur la qualité de l'environnement des personnes. L'APHIS met cette évaluation environnementale et la constatation d'absence d'impact notable à la disposition du public pour permettre à celui-ci de l'examiner et de formuler des observations.  Federal Register, Vol. 80, n° 172, vendredi 4 septembre 2015, p. 53485
7.	<b>Objectif et raison d'être:</b> <input type="checkbox"/> <b>innocuité des produits alimentaires</b> , <input checked="" type="checkbox"/> <b>santé des animaux</b> , <input type="checkbox"/> <b>préservation des végétaux</b> , <input type="checkbox"/> <b>protection des personnes contre les maladies ou les parasites des animaux/des plantes</b> , <input type="checkbox"/> <b>protection du territoire contre d'autres dommages attribuables à des parasites.</b>
8.	<b>Existe-t-il une norme internationale pertinente? Dans l'affirmative, indiquer laquelle:</b> <input type="checkbox"/> <b>Commission du Codex Alimentarius (par exemple, intitulé ou numéro de série de la norme du Codex ou du texte apparenté)</b> <input type="checkbox"/> <b>Organisation mondiale de la santé animale (OIE) (par exemple, numéro de chapitre du Code sanitaire pour les animaux terrestres ou du Code sanitaire pour les animaux aquatiques)</b> <input type="checkbox"/> <b>Convention internationale pour la protection des végétaux (par exemple, numéro de la NIMP)</b>

<p><input checked="" type="checkbox"/> Néant</p> <p>La réglementation projetée est-elle conforme à la norme internationale pertinente?</p> <p><input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p> <p>Dans la négative, indiquer, chaque fois que cela sera possible, en quoi et pourquoi elle diffère de la norme internationale:</p>
<p>9. Autres documents pertinents et langue(s) dans laquelle (lesquelles) ils sont disponibles:</p>
<p>10. Date projetée pour l'adoption (<i>jj/mm/aa</i>): Sans objet</p> <p>Date projetée pour la publication (<i>jj/mm/aa</i>): Sans objet</p>
<p>11. Date projetée pour l'entrée en vigueur: <input type="checkbox"/> Six mois à compter de la date de publication, et/ou (<i>jj/mm/aa</i>): Sans objet</p> <p><input type="checkbox"/> Mesure de facilitation du commerce</p>
<p>12. Date limite pour la présentation des observations: <input type="checkbox"/> Soixante jours à compter de la date de distribution de la notification et/ou (<i>jj/mm/aa</i>): 5 octobre 2015</p> <p>Organisme ou autorité désigné pour traiter les observations: <input type="checkbox"/> autorité nationale responsable des notifications, <input type="checkbox"/> point d'information national. Adresse, numéro de fax et adresse électronique (s'il y a lieu) d'un autre organisme:</p> <p>Ms Lori Miller, PE, Senior Staff Officer and Environmental Engineer, APHIS Veterinary Services, 4700 River Road Unit 41, Riverdale, MD 20737; +(301) 851 3512</p> <p>Les observations peuvent être communiquées par l'un des deux moyens suivants:</p> <p>Portail fédéral sur l'élaboration de la réglementation (<i>Federal eRulemaking Portal</i>): Suivre le lien <a href="http://www.regulations.gov/#!docketDetail;D=APHIS-2015-0058">http://www.regulations.gov/#!docketDetail;D=APHIS-2015-0058</a>.</p> <p>Courrier postal/privé: Les observations sont à envoyer à l'adresse ci-après: Docket No. APHIS-2015-0058, Regulatory Analysis and Development, PPD, APHIS, Station 3A-03.8, 4700 River Road Unit 118, Riverdale, MD 20737-1238.</p> <p>L'évaluation environnementale, la constatation d'absence d'impact notable et toute observation reçue peuvent être consultées à: <a href="http://www.regulations.gov/#!docketDetail;D=APHIS-2015-0058">http://www.regulations.gov/#!docketDetail;D=APHIS-2015-0058</a>.</p>
<p>13. Texte(s) disponible(s) auprès de: <input checked="" type="checkbox"/> autorité nationale responsable des notifications, <input type="checkbox"/> point d'information national. Adresse, numéro de fax et adresse électronique (s'il y a lieu) d'un autre organisme:</p> <p>United States SPS National Notification Authority, USDA Foreign Agricultural Service, International Regulations and Standards Division (IRSD), Stop 1014, Washington D.C. 20250. Téléphone: +(1 202) 720 1301. Fax: +(1 202) 720 0433. Courrier électronique: <a href="mailto:us.spsenquiry@fas.usda.gov">us.spsenquiry@fas.usda.gov</a></p>